

## DECLARATION DU COMITE DES PARENTS DES DETENUS

Mesdames, Messieurs,

~~Je voudrai tout d'abord~~, au nom du "comité des parents des disparus " ~~et en~~  
<sup>NOUS</sup>  
~~mon nom propre~~ vous remercier<sup>s</sup> de votre présence à cette conférence de presse  
<sup>NOUS</sup>  
 qui sera, je l'espère, le point de départ d'une campagne européenne et inter-  
 nationale visant à faire triompher notre juste cause, à dévoiler le sort des  
 disparus au Liban.

<sup>NOUS</sup>  
 Je voudrai<sup>s</sup> remercier également, à partir de cette tribune, tous les organismes  
 internationaux qui nous ont soutenus dans notre lutte commencée il y a plus  
 de vingt mois afin de libérer nos parents et de faire cesser le ~~procédé~~ <sup>procédés</sup>  
 inhumain des enlèvements et des disparitions.

Mesdames, Messieurs,

Notre cause est celle de deux milliers de familles dont les parents , hommes et  
 femmes furent enlevés de leur foyer ou de leur lieu de travail ou encore sur  
 des barrages fixes ou "volants". Ces enlèvements et ces disparitions sont surtout  
 devenus un phénomène important avec l'entrée des troupes d'invasion israélienne,  
 durant l'été 1982, dans notre pays. Parce que cette invasion a permis aux  
 "forces libanaises" d'investir certaines régions du sud, de la montagne, ou  
 de la capitale, jusque-là fermées devant elles et de pratiquer la suppression  
 par disparition ou séquestration de ses ennemis politiques et je ne <sup>dis</sup> pas  
 ennemis confessionnels seulement, parce que parmi les personnes "disparues" chez  
 les "forces libanaises" on peut compter quelques deux cent chrétiens, dont des  
 maronites.

Le sort de nos parents demeure pour nous un grand point d'interrogation :  
où sont-ils ? sont-ils vivants ?

Personne, jusqu'à ce jour, et deux ans après leur disparition n'a pu nous  
donner une réponse claire. Même la C.I.C.R s'est vue dans l'<sup>impossibilité</sup> incapacité  
d'enquêter, empêchée par les "forces libanaises" qui lui ont permis seulement  
de visiter quelques lieux de détention sans lui permettre de révéler ce qu'ils  
y ont vu ni surtout qui ils ont vu. Et même aussi les "forces libanaises"  
ont refusé la requête de la fédération internationale des droits de l'homme.  
<sup>non</sup> Je pense, d'ailleurs, qu'il vous a été possible de lire le rapport fait par  
le représentant de la F.I.D.H, Monsieur Jean-pierre Filiu et publié par les  
journaux français en janvier 1984.

Ce rapport montre clairement le refus des "forces libanaises" de permettre  
aux organismes internationaux y compris le C.I.C.R de faire une enquête libre.  
Il montre aussi que les "disparus" aux mains des F.L sont des civils et non  
des combattants ce qui mène logiquement à la conclusion suivante :  
les "forces libanaises" malgré toutes les déclarations faites sur ce point,  
n'ont pas l'intention de résoudre ce problème ni peut-être d'arrêter la  
pratique de l'enlèvement dont le but est de faire pression sur l'opinion  
publique libanaise qui ne leur est pas favorable.

Mais cette attitude n'a pas rebuté notre comité. Bien au contraire !

Nous croyons à l'efficacité de notre action, de nos manifestations chaque jeudi,  
et des fois chaque jour, des contacts que nous continuons d'établir avec les  
représentants du gouvernement et des organismes internationaux. Nous sommes  
allés même jusqu'à appeler à une rencontre avec les parents des personnes  
enlevées dans le camp des F.L, bien que le sort de ces personnes est connu et  
que leurs parents leur rendent des visites mensuelles dans leurs lieux de  
détention. C'est que nous pensons qu'une grande pression sur les F.L aboutira  
indiscutablement non seulement à nous faire connaître le sort de nos parents  
mais à régler tout le problème.

Mesdames, Messieurs,

L'histoire récente raconte que la tenacité de celles qu'on appelait les "folles de la place de mai" en Argentine a triomphé de la dictature et a même fait tomber des têtes haut placées qui avaient commandé les pelotons de la mort. Cette tenacité est pour nous un exemple. Nous poursuivons, par conséquent, notre action afin que non seulement nos parents ou les vivants parmi eux soient à nouveau libres, mais aussi afin que ce <sup>procès</sup> ~~procédé~~ honteux soit à jamais aboli de notre pays. C'est pourquoi notre lutte pour connaître le sort de nos parents et pour châtier les instigateurs des enlèvements arbitraires est une lutte pour le retour aux libertés <sup>d'expressions</sup> ~~de parole~~, de culte, et de pensée que les "forces libanaises" et leurs alliés les agresseurs israéliens tentent de supprimer à jamais.

Notre lutte fait par conséquent partie intégrante de la lutte <sup>générale</sup> ~~généralisée~~ du peuple libanais contre l'occupation israélienne et toutes les pratiques oppressives que mène Israël dans notre pays, contre les tentatives d'instaurer le fascisme au Liban de diviser le Liban en cantons confessionnels. Et notre comité constitue la meilleure réponse à ces tentatives, puisqu'il comprend des chrétiens et des musulmans réunis par la même cause et visant à un but unique. Le triomphe de la liberté et le respect de la vie humaine au Liban.

C'est dans ce but que nous sommes venus vers vous, c'est dans ce but que nous vous appelons à soutenir notre cause par tous les moyens d'action dont vous disposez, et <sup>je</sup> j'appelle ici, en particulier, les médias français et européens à accorder une plus grande attention à ce problème, comme ils l'ont déjà fait pour les disparus en Argentine. ~~###~~

Merci.

Bruno Delac  
NA  
11/12/84